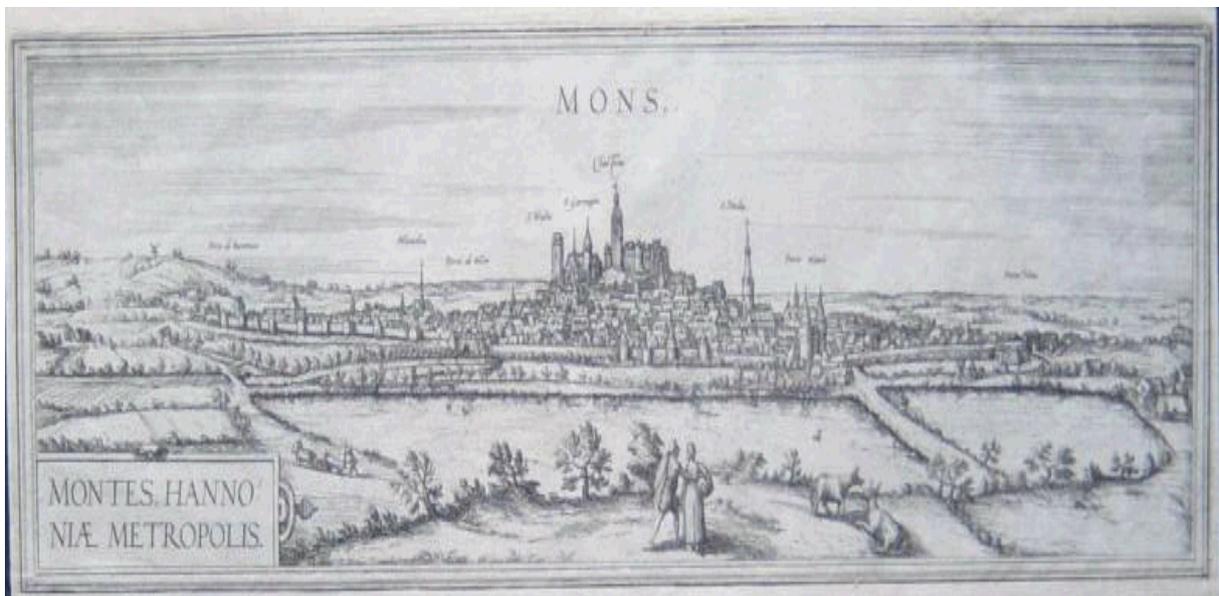


LE CHATEAU DES COMTES DE HAINAUT DE MONS

Par Nicholas Bay



2017-2018

MME DUFFULER-VIALLE,
Histoire du Droit et des institutions

Mons est une cité qui traversa les âges de l'époque mérovingienne à nos jours. Au Moyen-Age, celle-ci était la capitale d'un puissant comté avec, en son sommet, un château. Aujourd'hui, le temps a eu raison de ce château dont il ne reste aujourd'hui que les fondations et sa conciergerie adossée à une chapelle en l'honneur de Saint Calix. Pourtant au Moyen-Age, la ville de Mons et son château étaient une forteresse presque imprenable que tous les seigneurs désiraient s'emparer pour sa richesse et sa puissance. Nous allons voir comment les comtes de Hainaut vont créer la ville de Mons et vont y développer un régime féodal qui fera d'eux des comtes puissants ; comment ceux-ci vont gérer les relations entre l'extérieur ainsi que la manière dont ils vivront la vie médiévale au regard des croisades et des jeux médiévaux, et enfin nous verront la relation qui unit le comte et l'église et cela notamment avec les paroisses qui régissaient Mons. Mais comment, un monastère posé sur une colline va-t-il devenir la capitale d'un comté extrêmement puissant ? Comment les comtes de Hainaut vont-ils faire pendant la féodalité ? Nous l'aborderons sur différents angles : tout d'abord la création de la ville de Mons, ensuite l'organisation féodale que les comtes vont créer dans la région et puis comment les comtes vont avoir un lien assez fort avec la religion.

La création de la ville :

A ses origines, la ville de Mons n'est qu'un monastère de moniales aristocratiques sous les ordres de sainte Waudru qui fonda le chapitre lors de la période mérovingienne. Celui-ci s'agrandit pour former un encloître fermée avec certains privilèges qui lui étaient accordés. Ce monastère continua à se développer sous le règne des Carolingiens où celui-ci sera le centre-même de la région de Mons. Certains historiens montois affirment que Mons aurait été créée par Charlemagne lui-même qui aurait autorisé le comte à créer une ville à l'endroit du monastère¹. Or, une lettre adressée au concile de Aix-la-Chapelle par la moniale Oda de l'ordre de sainte Waudru² s'oppose à la certaine imposition sur les monastères aristocratiques, ce qui prouve qu'aucune ville ne fut bâtie ou même créée par l'empereur carolingien. Oda permit au monastère, grâce à cette lettre, de garder les convictions de l'ordre : pas de vœux pour ces femmes issues de l'aristocratie. Après cela, elles prirent le nom de « Chanoinesse » qui désigne une femme noble entrant dans les ordres sans prononcer aucuns vœux mais qui se devait de prier comme les autres Clercs. Grâce à cette communauté l'encloître de Mons devient très riche

¹ COLLETTE F. *ils ont construit Mons*, Mons IPéditons, 2005, pg 43

² COLLETTE F. *ils ont construit Mons*, Mons IPéditons, 2005 pg 43

et les chanoinesses font reconstruire le *Castri Locus* qui était une ancienne forteresse romaine posée au sommet de la colline de Mons. Après la mort de Louis le pieux et le traité de Verdun, le *Castri Locus* rentre dans la Lotharingie et sous le Pagus de Farmars, le pagus étant le titre du chef de la région correspondant au comté de Hainaut sous la dynastie Carolingienne et qui deviendra, plus tard, comtes de Hainaut. Mais après les guerres fratricides des descendants de Charlemagne, le comté finit par entrer en la possession de Lothaire I, roi de Lotharingie. Celui qui est considéré comme le tout premier comte de Hainaut est Régnier Au-Long-Col³, comte de Hainaut et de Maasgau⁴. Celui-ci était aussi conseiller du roi Zwentibold, roi de Lotharingie. Il l'aida à combattre les Vikings⁵ qui envahissait l'Europe, il les combattit notamment au siège de Paris et de Condé sur les rives de l'Escaut pour protéger les reliques des Saints de la région, cachées au *Castri Locus* de Mons par les Chanoinesses, emmurées dans les souterrains. Après ces invasions, Zwentibold devient un tyran et Régnier décide de s'y opposer grâce à l'aide du roi de Germanie, Louis IV dit l'Enfant. Ils tuèrent Zwentibold et Régnier put reprendre son comté. Il se rallia par la suite à Charles, le simple roi de Francie Occidentale, s'opposant à l'héritier de Louis IV l'Enfant. Le Hainaut entre alors dans le royaume de Francie. Lui succède ses fils Régnier II comte de Hainaut et Gisleber comte de Maasgau. Mais un conflit va opposer les deux frères qui se battront alors pour le siège de leur père : le *Castri Locus* de Mons, Régnier fera notamment construire un premier château à Mons et fortifiera l'enclos, son fils Régnier III lui succédera en tant que comte de Hainaut. Les premières mentions de Mons apparaissent sous Reigner IV qui sera comte de Hainaut et de Mons, sa fille Richilde, fille du comte de Hainaut et petite fille du roi de France Hugues Capet se mariera à Baudoin V, faisant entrer le comté sous la famille de Flandre. Mais à cette époque, les comtes de Hainaut ne sont pas si puissants car ceux-ci sont vassaux du chapitre de Sainte Waudru qui possède toutes les terres de Mons, car la fonction première des comtes était de défendre l'abbatiale de Sainte Waudru et son chapitre. Mais grâce à la bonne entente du chapitre avec les comtes de plus en plus importante, l'ordre des Chanoinesses adopta une forme de pouvoir partagé entre elles et le comte qui devint abbé du chapitre de Mons. Aujourd'hui encore on ne sait toujours pas quel comte put profiter en premier de ce titre mais selon François Colette, ce fut la comtesse Richilde de Hainaut qui put bénéficier de ce titre⁶, la comtesse s'étant inspirée des comtes de Brabant ayant déjà reçu ce titre et la comtesse Richilde s'étant inspirée de ces comtes pour diriger le comté, grâce à cela

³ .Bohy G. *Hainaut ou l'époque d'un peuple des origines à Charles Quint*, Mons.

⁴ Régions qui correspondent aujourd'hui à la province de Namur

⁵ VINCHANT F. *Annales de la province et Comté de Hainaut*, XVIIIème siècle

⁶ COLLETTE F. *ils ont construit Mons*, Mons IPéditons, 2005

et aux nombreuses réformes que subira la féodalité, la ville de Mons commencera à devenir un petit bourg libre dirigé par le comte de Hainaut et par le Chapitre de St Waudru. Plus tard, c'est Baudouin IV, dit le Bâtitteur, qui renforcera son emprise sur le comté de Hainaut. Il fera construire le Château de Mons et augmentera son nombre de vassal pour assurer son emprise sur la région. Il donnera notamment certaines terres seulement pour ses vassaux : pour exemple il donnera au duc d'Enghien le fief de Havrech⁷ (Havré aujourd'hui) pour que ceux-ci y bâtissent un château pour y défendre les terres du comte et assurer la protection de Mons face à ses nombreux envahisseurs. Déjà à cette époque la Cour de Justice et les institutions comtales sont présentes à Mons. Plus tard, Mons s'agrandit encore pour enfin prendre la place de toute la colline. C'est réellement sous la période Féodale que le comté de Mons va devenir extrêmement puissant et va devenir grâce à la relation qu'ils auront avec leurs vassaux et à leur système politique féodal qui permettra le développement de la région. C'est aussi sous Baudouin VI que la justice comtale prit son essor grâce notamment à la construction de la salle de justice à l'intérieur du Château de Mons. C'est à la fin de la famille des comtes de Flandres que la ville va prendre son essor, riche de ses nombreuses ressources notamment en textile et la ville va subir plusieurs réformes pour mieux gérer ces nombreuses richesses. La famille d'Avesnes prendra le pouvoir et reformera le système et les remparts de Mons pour devenir une véritable forteresse. Le comté passera successivement à la maison de Bavière et l'époque féodale se terminera avec la maison de Bourgogne qui prendra la tête du comté, et abandonnera Mons et sa forteresse, les laissant aux bons soins des échevins de la ville et des Chanoines. Ces dernières reprendront la direction de la ville avec la paroisse et les Chaunois de Saint Germain. Cela sonnera le glas de la ville de Mons qui sera beaucoup moins puissante et beaucoup moins riche qu'elle ne le fut à l'époque féodal.

La féodalité et l'organisation sous les comtes de Hainaut

Le régime féodal se développera notamment sous la maison de Flandres et d'Avesnes⁸, la ville prendra son essor grâce à cela et les comtes de Hainaut exerceront un pouvoir immense sur leur comté mais aussi sur les terres environnantes.

⁷ Bavay G. *Havré, à la découverte de ma commune*. Mon's livre, Mons 2017 pg 22

⁸ PIENARD C. et VANMOL B. *les enceintes urbaines en Hainaut, Mons enceinte en mutation constante de 1209 à 1868* crédit communal de Belgique, Mons, 1983, pg 1

A. Le centre du comté Mons

Au début du Moyen-Age et de la féodalité, le comte de Hainaut était nomade, il voyageait sur tout son territoire mais n'avait pas de « Palais » a proprement dit, c'est réellement sous Baudoin III, petit fils de Richilde de Hainaut que le comte s'installe dans le château de Mons, autrefois propriété des comtes de Mons. Grâce à cette sédentarisation, le comte va modifier les habitudes de vie de ces concitoyens. Il va faire développer la vie à Mons en créant notamment un bourg où les hommes y vivant ne seraient pas des serfs mais des hommes libres, ce qui attirera plus de gens dans la petite ville de Mons, la population étant majoritairement, au Moyen Age, des serfs au service d'un seigneur et n'ayant que peu de droits. Très vite, le comte va se former une petite cour comme le roi de France, anciennement celle-ci était composée de serfs mais très vite ces fonctions vont être occupées pas des aristocrates, qui se transmettront les titres de fils aîné en fils aîné. Plusieurs fonctions vont ainsi voir le jour :

- Sénéchal : le sénéchal est un officier chargé de la justice du comte, il présidait notamment les plaids.

- Maréchal : le maréchal est une personne chargée de s'occuper des chevaux du comte.

-Veneur : le veneur est la personne qui s'occupe de la chasse du comte, il organise les battues et s'occupait de la meute de chien du comte.

- Panetier : le panetier est l'officier qui s'occupe du service du comte, il gère les services et les banquets en plus des personnes qui s'en occupent.

-Bouteiller : le bouteiller est l'officier qui se charge de l'approvisionnement en vin de la cour du comte.

-Chambellan : le chambellan est un officier de cour qui se charge de l'organisation intérieure du château du comte.

Le comte de Hainaut installera aussi un tribunal appelé « Plaids ». Ce tribunal est organisé par le comte pour régler les conflits entre ces vassaux et sera composé de toute la réunion des vassaux. « Les Pairs » étaient les vassaux qui eux-mêmes en avaient. Ceux-ci furent très favorables à cette décision qui était de réunir toute la cour au même endroit. Bientôt Mons vit sa fréquentation augmenter de fait que les vassaux du comte venaient eux aussi avec leurs cours dans cette ville. Nous pouvons même rajouter que ceux-ci se feront construire des hôtels particuliers pour loger dans le confort même lors de leurs voyages parfois longs pour certains. Cela va avoir un impact sur la ville. En effet, la population va augmenter considérablement et

bientôt la muraille Carolingienne ne pourra plus protéger la ville, alors Baudoin IV va augmenter la taille de son palais et la taille de la muraille, Mons étant une ville puissante et convoitée par les plus puissants.

B. Les vassaux et seigneurs des comtes de Hainaut

Les comtes de Hainaut auront de nombreux vassaux et ceux-ci auront des terres diverses et variées : certains vassaux notamment les Pairs d'Havré et de Hyon recevront des terres à l'abord de Mons pour toujours être très proches de leurs seigneurs. Le comte de Hainaut va essayer de rapprocher ces vassaux de lui et leur donnera des terres le plus proche de lui pour toujours avoir le contrôle sur eux. Le comte de Hainaut imposera notamment des rentes inféodées à tous les alleux de ses vassaux, ces rentes est un prélèvement du comte sur un an de production de la terre, en échange le vassal peut garder la terre qui deviendra une seigneurie. Ainsi, il fera aussi tout pour limiter les alleux de ses vassaux un peu moins fidèles pour ainsi garder le contrôle de ses terres et unir les vassaux de son territoire, on verra cela avec le vassal Régnier, comte de Maubeuge qui devait recevoir une somme d'argent du comte Guillaume II pour racheter son alleu, et même après la mort du comte cette somme ne sera jamais payée et le comte ne pourra jamais contester cela, même si le préjudice sera réparé par sa sœur Marguerite de Hainaut. Mais on peut déjà voir une certaine faiblesse dans l'économie du comte qui ne fera que s'aggraver avec le temps, il aura des dettes avec le roi de France. Il adoptera alors un nouveau système qui affaiblira son pouvoir : le comte va alors vendre des fiefs à de riches aristocrates, ceux-ci devront pailler la somme d'une année de rente pour pouvoir acquérir le fief, ce qui permettra d'augmenter la puissance de certains vassaux très riche, notamment les ducs d'Havré. La famille de Croÿ reprendra énormément de territoire au pourtour de Mons et s'enrichira grâce à cela. Pourtant le Hainaut restera l'un des pôles économiques du Moyen Age les plus importants grâce à la région de la Sambre qui sera très riche en blé ou encore grâce à la région de Mons qui sera un immense commerce de textile. Le comte de Hainaut aura certes des vassaux mais il aura aussi de très grands ennemis. Un conflit opposera notamment le roi de France, Philippe IV le Bel au comte Jean II d'Avesnes⁹ sur la contestation d'un territoire par le roi de France, se revendiquant abbé de l'Ostrevant et de Valenciennes, ville située sur le comté de Hainaut, le

⁹ DELCAMBRE E. *Recueil de document relatif aux relations du Hainaut et de la France de 1280 à 1797*, Persée, Bruxelles, 2017

comte de Hainaut contestant cette décision, revendiquant le titre. Ce conflit finira en guerre civile à Valenciennes et en conflit entre le comte de Hainaut et le roi de France, de Flandre, eux-mêmes alliés aux bourgeois de Valenciennes soutenant le roi de France. Le comte de Hainaut devra accepter sa défaite, ne pourra plus contester le roi de France et devra désormais prêter hommage au roi de France.

C. La chevalerie et les croisades

Comment ne pas parler de la féodalité si l'on ne voit pas comment les comtes de Hainaut participaient à la chevalerie et aux croisades, grands événements du Moyen Âge qui ont marqué cette époque décrite comme sombre. Tout d'abord, la chevalerie, on sait qu'il y eut des joutes, des petits tournois entre nobles pour tester leurs capacités de chevalier. A Mons, on sait qu'il y eut des tournois de joute même si le roi Philippe IV le Bel les avait interdits en 1304. Pourtant les comtes en organisaient même si ceux-ci furent très rares (16 entre 1334 et 1400). Ces tournois étaient des petites épreuves de combat avec des armes fictives pour ne blesser personne, ce qui n'empêcha pas un des Sénéchaux du comte de mourir d'une mauvaise chute de cheval. Le comte de Hainaut Guillaume I, dit le Chevalier, organisait beaucoup de joute pendant les fêtes de Pentecôte, celui-ci étant « le preux chevalier par excellence » selon François Collette¹⁰. Les comtes n'imposaient pas de charge supplémentaire à la ville pour organiser ces grands fastes qui voyaient venir l'aristocratie et les chevaliers de tout le pays et au-delà, le plus grand accueillit plus de 191 comtes, barons et chevaliers regroupés sous dix-huit bannières, mais pour l'organisation il arrivait que les échevins de la ville accordent du blé et des ressources en supplément pour prévoir le nombre de personnes et aussi se montrer à la hauteur du comte de Hainaut. Pour ce qui est des croisades, les comtes de Hainaut n'hésitaient pas à participer à l'effort pour sauver la terre sainte. Le plus célèbre est le comte Baudouin VI qui partira en croisade grâce à des envoyés du pape venu à Bruges. Il partira en croisade avec plusieurs de ses soldats laissant le comté aux mains de sa femme Marguerite de Constantinople. Le comte mourra en croisade laissant sa femme désespérée qui ordonnera de retrouver le corps de son mari à tous prix ce qui n'arrivât jamais. Mais les comtes de Hainaut participeront aux croisades et seront de grands acteurs de la vie féodale.

¹⁰ COLETTE F. *la Province, série l'histoire de Mons, épisodes : 1,2, 3,4,5,35, 37*. La Province, Mons, 2006 n°3 2^{ème} partis, 9 octobre 2005

La religion et les contes de Hainaut.

Le comte de Hainaut avait un rapport particulier avec la religion. Tout d'abord, son pouvoir partagé aux premières heures de Mons avec le Chapitre de Sainte Waudru. Les Chanoinesses, du fait de leurs bonnes ententes avec le comte de Hainaut, le nommeront abbé lui permettant ainsi de pouvoir exercer une autorité sur le domaine des chanoinesses¹¹. Les comtes de Hainaut garderont une vie pieuse et un respect de la religion puisque Richilde, comtesse de Hainaut, fera construire la chapelle Saint Calix sur le sommet de Mons. L'entente entre les comtes et les Chanoinesses sera toujours très bonnes même si celles-ci seront hostiles au pouvoir communal qui commencera à s'installer dans le bourg de Mons au XIIème siècle. Les tensions commenceront à se faire entre ces deux pouvoirs, le comte devra alors partager Mons en trois pouvoirs : le sien, celui des nobles Chanoinesses de l'ordre de Sainte Waudru et la commune composée des hommes libres. De plus, le pouvoir qu'exerceront les Chanoinesses sera au même niveau que celui du seigneur, celles-ci disposant d'un chapelain de la paroisse de Saint Germain, paroisse qui possédera les terres des Chanoinesses et qui sera à son service. Le pouvoir religieux ayant une grande importance à Mons vit aussi le nombre de paroisses et d'abbayes qui s'installeront dans la ville augmenter : Sainte Waudru, chef de toute les paroisses ; Saint Germain, deuxième paroisse la plus importante ; Saint Nicolas en Havré, paroisse qui concurrencera Saint Germain et étendra ces terres jusqu'à Havré ; Sainte Elisabeth ; Notre Dame de Messine, et de nombreux couvents qui viendront s'installer à l'intérieur et à l'extérieur de Mons profitant des avantages d'être sous la direction des Chanoinesses qui fournissaient de l'argent grâce à leur rente sur leur terres et aussi grâce à leur condition de nobles qui leur procurait certains avantages. Autre fait qui montra l'importance de l'Eglise pour les comtes est le cadeau de Marguerite de Constantinople au chapitre du Chef de Sainte Waudru et de sa Chasse en cadeau pour montrer la reconnaissance qu'ont les comtes au chapitre et la ville à la Sainte qui les sauveront de plusieurs épidémies de peste noir dans la ville. Les comtes respecteront toujours les ordres du chapitre et veilleront toujours à ce que l'entente entre les deux grands pouvoirs du Moyen Age, le clergé et la noblesse, reste sur de bons termes. Les Chanoinesses feront aussi de même avec le comte, en plus de le nommé abbé, elles accordent aux comtes des friches sur la colline de Mons pour que ceux-ci installent une communauté de

¹¹ COLLETTE F. *ils ont construit Mons*, Mons IPéditons, 2005, pg 51

personnes dépourvues de servage, ce seront les premières formes de bourgeoisie et aussi les débuts de la ville de Mons sous les ordres du comte de Hainaut.

En conclusion, les comtes de Hainaut auront un pouvoir fort sur leur comté, ils imposeront certaines conditions à leurs vassaux pour toujours garder un œil sur eux mais à l'inverse ceux-ci vont promouvoir la bourgeoisie et ne pas imposer la servitude à Mons grâce à des chartes qui installeront une limite de pouvoirs aux comtes et une plus grande autonomie aux bourgeois. Les comtes feront tout pour que leur comté reste puissant et parfois puisse rivaliser avec les autres grandes puissances. Ils s'inscriront dans la digne lignée des nobles médiévaux en vénérant l'Eglise et partageant son pouvoir avec les Chanoines de Sainte Waudru, participeront aux croisades et organiseront des joutes pour montrer leur puissance à l'Europe.

Bibliographie :

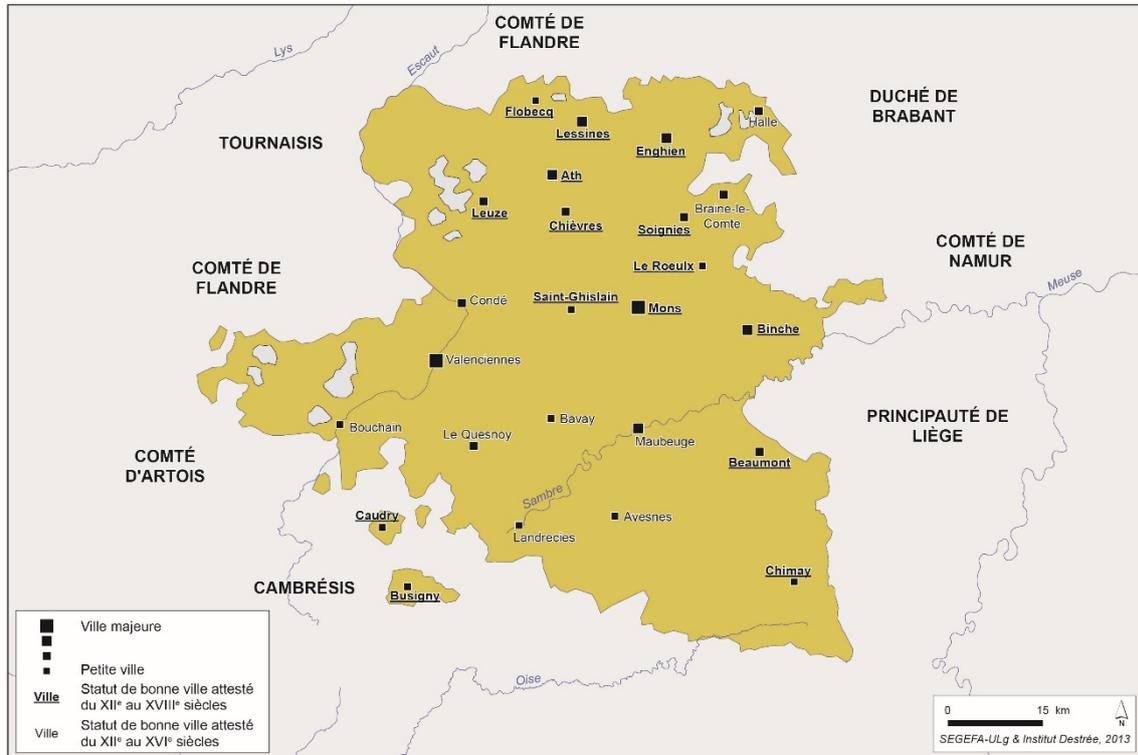
- ALQUIER G., *les grandes charges du Hainaut*, Revue du nord, 1935
- BAVAY G., *Havré, à la découverte de ma commune*. Mon's livre, Mons 2017
- BOHY G. *Hainaut ou l'époque d'un peuple, des origines à Charles Quint*, Mons
- CHAUCHIES J-M, *la l'égalisation princière pour le comté de Hainaut* Université de Saint-Louis, Bruxelles 1913-1914
- COLETTE F., *la Province, série l'histoire de Mons, épisodes : 1,2, 3,4,5,35, 37*. La Province, Mons, 2006
- COLLETTE F., *ils ont construit Mons*, Mons IPéditons, 2005
- DELCAMBRE E., *Recueil de document relatif aux relations du Hainaut et de la France de 1280 à 1797*, Persée, Bruxelles, 2017
- DEPREAY P. et WUILBAUT A., *Mons, ouvrir les murs 1865 2015*, Sauvegarde et avenir de Mons, Mons 2015
- DIDIER N. *Les rentes inféodée dans le comté de Hainaut du XIIème au XVème siècle* Persée, Revue du nord, 1931
- PIENARD C. et VANMOL B. *les enceintes urbaines en Hainaut, Mons enceinte en mutation constante de 1209 à 1868* crédit communal de Belgique, Mons, 1983
- VERIEST I. *le régime seigneurial dans le comté de Hainaut* Louvain 1916-1917
- VINCHANT F. *Annales de la province et Comté de Hainaut, XVIIème siècle*
-

Cartes

1. *Carte des bonnes villes de Hainaut*
 2. *Hainaut sous les Baudoin*
 3. *Hainaut à la fin des Regnier*
- Atlas Historique – Connaitre la Wallonie

Annexe

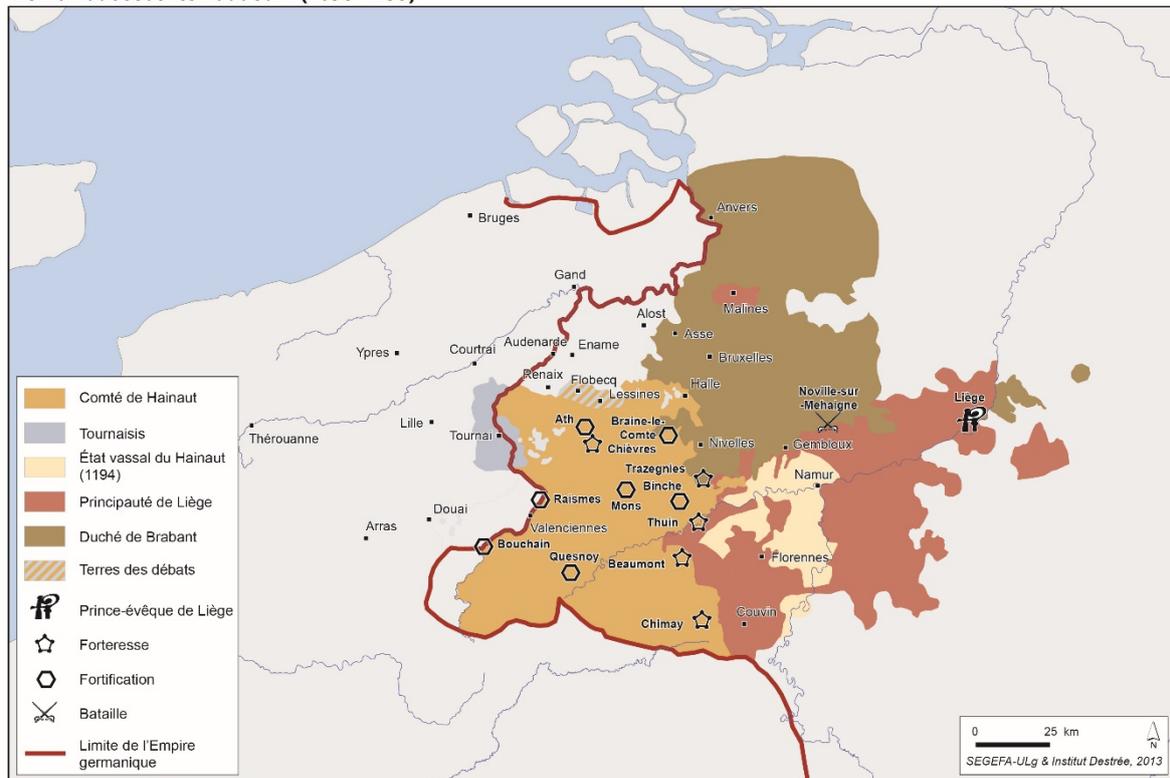
Les bonnes villes du comté de Hainaut



Atlas de la Wallonie, de la préhistoire à nos jours

Institut Destrée

Le Hainaut sous les Baudouin (1098-1195)



Atlas de la Wallonie, de la préhistoire à nos jours

Institut Destrée

La fin des Régnier (998-1051)

